

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2012/04/26/2012031289/justel>

Dossier numéro : 2012-04-26/70

Titre

26 AVRIL 2012. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les cadres linguistiques du Port de Bruxelles

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-09-2021 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 06-06-2012 page : 31793

Entrée en vigueur : 06-06-2012

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-09-02/21, art. 3, 002; En vigueur : 08-10-2021>